

Tenir la comptabilité et gérer les budgets d'un CSE

Prévention Santé - Sécurité

CSE

Référence : 6-SP-CBCSE**Durée** : 2 jours**Présentiel ou en classe à distance****Tarif Inter** : 350 € Prix HT jour / personne**Tarif Intra** : 1400 € Prix HT jour / groupe

Mise à jour : 27/11/2023

Durée de validité : du 01/01/2026 au 31/12/2026

Objectifs

- Acquérir les notions comptables nécessaires à la gestion du comité social et économique
- Comprendre les différents budgets
- Connaître les obligations en matière de comptabilité
- Connaître les règles de contrôle interne à respecter pour sécuriser les finances
- Connaître le traitement des prestations versées aux salariés

Prérequis

Pas de prérequis spécifique

Public concerné

Trésoriers et trésoriers adjoints du CSE, toute personne gérant le budget ou la comptabilité du CSE

Contenu pédagogique

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

Introduction

- Les textes réglementaires encadrant la gestion du CSE
- Les objectifs de la comptabilité du CSE
- Les acteurs de la gestion financière du CSE
- Le principe de la gestion séparée des activités : activités économiques et professionnelles, activités sociales et culturelles
- Le vocabulaire comptable de base

Tenir la comptabilité d'un CSE

- Utiliser le plan comptable général adapté au CSE
- Savoir enregistrer les opérations au niveau comptable
- Distinguer les deux budgets
- Assurer le suivi analytique des activités
- L'état annuel de situation patrimoniale
- Le rapport annuel d'activités et de gestion
- Approbation des comptes en séance plénière
- Présentation des comptes annuels

Réaliser le contrôle budgétaire

- Le budget : définition et objectifs
- Principe de base : la séparation entre budget de fonctionnement et ASC, et les règles de traitement des excédents
- Les étapes de la construction des budgets
- La comparaison avec les réalisations

Optimiser et sécuriser l'utilisation des fonds du CSE

- Le suivi des encaissements
- Le contrôle des dépenses
- Le suivi de la trésorerie
- L'organisation administrative

Sécuriser les prestations du CSE

- Règles générales en matière d'assujettissement aux cotisations et contributions sociales
- Le recours au personnel extérieur
- La position de l'URSSAF sur les différentes prestations du CSE en faveur des salariés

Bilan, évaluation et synthèse de la formation

Moyens pédagogiques

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur.
- Travail d'échange avec les apprenants sous forme de réunion - discussion.
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle.
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne sur 30 à 50% du temps)

Modalités pédagogiques : Présentiel, Distanciel et AFEST

Moyens techniques

En formation présentielle

Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation et équipée avec :

- Ordinateurs
- Vidéo projecteur ou Écran TV interactif
- Tableau blanc ou Paper-Board

En formation distancielle

A l'aide d'un logiciel comme ® Microsoft Teams ou Zoom, un micro et une caméra pour l'apprenant.

- Suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la session en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, ressources formateur, fichiers d'exercices ...) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.
- Les participants recevront une convocation avec le lien de connexion à la session de formation.
- Pour toute question avant et pendant le parcours, une assistance technique et pédagogique est à disposition par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à commercial@xxlformation.com

Modalités d'évaluation

- Positionnement préalable oral ou écrit.
- Feuille de présence signée en demi-journée.
- Evaluation des acquis tout au long de la formation.
- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de stage à chaque apprenant
- Evaluation formative tout au long de la formation.
- Evaluation sommative faite par le formateur.

Profil du formateur

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité

Adaptation pédagogique et matérielle

Si vous avez besoin d'adaptation matérielle ou pédagogique, merci de prendre contact avec notre référent Handicap par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à handicap@xxlformation.com

Modalités et délais d'accès à la formation

Les formations sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.

Nos sessions INTER 2026

Sessions de formation à venir :

- Aucune session à venir pour cette formation.

Nos sessions INTRA 2026

Pour organiser cette formation en intra-entreprise, veuillez nous contacter par mail à commercial@xxlformation.com ou par téléphone au 02 35 12 25 55